Ce sont trois femmes. L'une d'entre elles avait une vingtaine d'années au moment des faits. Une autre la quarantaine. Toutes les trois sont séropositives. Toutes les trois sont allées à l'hôpital public, en Namibie, pour accoucher. Et toutes les trois ont été stérilisées.

Les médecins leur ont fait signer des papiers à chaque fois pendant leur accouchement. Elles ne savaient pas très bien ce qu'elles signaient, elles pensaient parfois qu'elles n'avaient pas le choix. Aujourd'hui, la justice namibienne reconnaît qu'il s'agissait de stérilisation forcée.

Ces trois femmes seront dédommagées, mais beaucoup d'autres seraient concernées par ces pratiques, dans un pays très affecté par le sida. Des femmes qui ne pourront plus jamais avoir d'enfants, alors qu'on sait qu'on peut facilement empêcher la transmission du virus du sida de la mère à l'enfant grâce à des médicaments.

Jennifer Gatsi-Mallet - Présidente du Réseau namibien pour la santé des femmes, association de femmes vivants avec le VIH

C'est malheureux que le juge n'ait pas reconnu que ces femmes ont été stérilisées parce qu'elles avaient le VIH. C'est clair. L'ensemble des cas que l'on a répertorié sont des femmes séropositives. Nous n'avons jamais entendu des femmes non-infectées se plaindre d'avoir été stérilisées.

Par Laurence Baptiste